

Séance du 27 mai 1926

page 124 :

M. Desailly signale la publication dans la revue : le *Mercur de France*, du travail de M. le Dr A. Morlet et M. Emile Fradin, concernant la découverte faite par eux dans la commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier) d'une fosse allongée, de forme ovale mesurant 2^m80 de longueur et 0^m90 de diamètre, entourée d'un mur en pierres brutes. Le fond de cette fosse était constitué par un dallage, incomplet mais régulier, composé de seize grandes dalles en terre cuite mesurant en moyenne 0^m27 x 0^m17 sur 0^m05 d'épaisseur et portant de nombreuses empreintes digitales : l'une de ces dalles portait l'empreinte profonde d'une main droite. Auprès de cette fosse, qui ne contenait aucun ossement, on a recueilli des briques portant des signes (barres parallèles ou légèrement incurvées, motifs cruciformes, cercle, triangle, etc.), des fragments de poteries, des objets de verroterie, des silex néolithiques, etc., etc., dont quelques-uns portent des signes gravés.

Nous apprenons que les fouilles vont être continuées avec méthode par le Dr Morlet, de Vichy, qui se propose d'étudier avec soin tout le gisement.

Séance du 25 novembre 1926

page 257 :

Don de M. Paul de Givenchy.

Revue scientifique, numéro 21 de 1926, contenant un article de M. L. Franchet, sur les Fouilles de Glozel (Allier).

M. Desailly remet un numéro des *Nouvelles littéraires* du 20 novembre 1926, contenant un article de M. Camille Jullian sur les fouilles de Glozel.

page 259 :

Le Dr Félix Regnault présente d'intéressantes observations sur la *Méthode en Préhistoire à propos des récentes découvertes* (fouilles de Glozel, etc.) et préconise la constitution d'une commission de contrôle qui, dès l'annonce d'une découverte nouvelle ou de fouilles dans un gisement nouveau, se rendrait sur place. M. Passemard fait remarquer qu'il est difficile, sinon impossible, d'imposer un contrôle à l'inventeur d'un gisement et encore plus difficile d'exiger d'une commission, des déplacements toujours onéreux. M. Ad. de Mortillet pense que, même si l'on pouvait imposer cette commission, on n'arriverait presque jamais à un résultat ; que les membres qui pourraient être nommés pour composer cette commission, tomberaient rarement d'accord, même sur le terrain ².

M. Poisson ³ conseille de ne pas repousser, sans examen, les faits qui se présentent ; qu'il ne faut pas être trop sceptique ; qu'il faut réserver les questions, afin de pouvoir les étudier à loisir.

M. Ad. de Mortillet ⁴ signale, à ce propos, que parmi les objets recueillis à Glozel, par exemple, il y en a certainement de faux comme les harpons qui n'ont jamais pu servir en raison de leur forme ; quant aux caractères figurant sur les briques, ils semblent inspirés de divers alphabets anciens, de date et d'origine différentes, avec adjonction de signes de fantaisie.

Séance du 23 décembre 1926

page 302 :

Le Dr Marcel Baudouin ⁵ a envoyé une note concernant les fouilles de Glozel.

page 311 :

A propos de la découverte d'Alphabets ⁶ à Glozel, près Vichy (Allier).

Notre président M. Desailly, en signalant à la Société Préhistorique Française une découverte d'alphabets faite dans les environs de Vichy, à Glozel, par MM. Morlet et Fradin et relatée pour la première fois dans le *Mercur de France*, demande à connaître l'opinion de ses collègues sur ces caractères d'écriture considérés par les auteurs comme préhistoriques.

A ce propos, M. Courty souligne la nature alphabétique des signes nouvellement découverts sur les roches et les briques cuites de Glozel ; il indique les raisons qui lui font regarder ces sortes de caractères comme appartenant à une écriture postérieure à celle de la période néolithique dont il n'a cessé de s'occuper depuis plus de trente ans. Il sépare nettement les signes idéographiques néolithiques de ceux de Glozel qu'il rapproche de caractères d'inscription. Il fut un temps, dit-il, où les idéogrammes ont dû faire place dans l'évolution du langage écrit, à des signes fixés et cette époque pourrait bien correspondre à celle du bronze. M. Courty croit à l'authenticité des briques écrites de Glozel ainsi qu'à celles des inscriptions sur anneaux-bracelets en roche dure, mais la nature des matériaux sur lesquels se dévoilent ces écritures n'implique pas forcément qu'elles datent du néolithique, d'autant plus que le soi-disant renne gravé à tout l'air d'un cervidé ⁷.

M. Courty est tout disposé à considérer dès maintenant les signes de Glozel comme un terme de passage entre les écritures de l'extrême fin du néolithique et celles de la période du Bronze.

¹ L. Desailly est président pour l'année 1926. André de Paniagua est un des trois vice-présidents.

² Aveu capital d'Adrien de Mortillet. Si la préhistoire est univoque, c'est que le fouilleur, qui a acquis les droits de fouille qu'il suffit alors d'obtenir auprès du propriétaire, impose également son unique point de vue sur ses découvertes. A Glozel, la multiplication sans fin des experts a largement contribué à la confusion du sujet. Il aurait d'ailleurs suffi que ces experts soient dix fois moins nombreux pour qu'on parvienne malgré tout à une totale indécision.

³ Un des seuls spécialistes du néolithique en France à cette époque.

⁴ Fils de Gabriel de Mortillet. Comme la plus grande part des adversaires, il n'est jamais venu à Glozel, qu'il ne connaît qu'à travers ce qui en est publié.

⁵ Cet ancien secrétaire général de la Société préhistorique française a toujours défendu Glozel qu'il place à l'âge du cuivre, selon un point de vue alors assez voisin de celui de Georges Courty.

⁶ Le terme suggère inopportunistement une valeur phonétique (consonantique et vocalique) des signes de Glozel que personne ne soutient alors.

⁷ Il s'agit de la première gravure animale découverte à Glozel. Figurant un cervidé sur galet inscrit, elle a été à l'origine d'une querelle d'identification dont l'enjeu archéologique n'était pas négligeable puisqu'il s'agissait du cotoiement possible d'un renne et des signes d'une écriture.